

Séance du 22 novembre 2010

**Voyage dans le système éducatif marocain
depuis l'Université Quaraouiyine jusqu'à l'ère du numérique :
historique et rôle dans la civilisation**

**par Mohamed RAFIQ,
Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques
Université Hassan II, Mohammedia, Casablanca
conférencier invité**

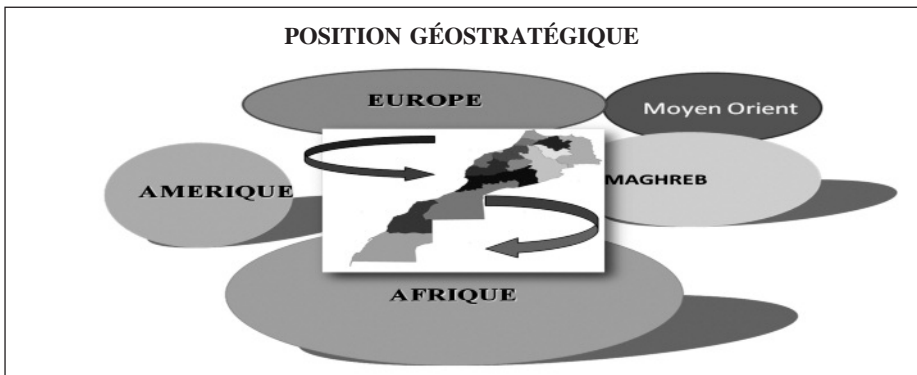
Introduction générale

Le Maroc est situé au Nord-Ouest de l'Afrique. Il est délimité au Nord par le Détroit de Gibraltar et la Mer Méditerranée, au Sud par la Mauritanie, à l'Est par l'Algérie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La côte marocaine s'étend sur 3500 km. Cette position stratégique a toujours suscité un grand engouement pour les occupants étrangers.

De ce fait, la région est habitée depuis environ 100 siècles. Les populations qui s'installèrent étaient probablement originaires de l'Europe et de l'Asie. Elles donnèrent naissance aux ancêtres des Berbères. On sait peu de choses de la langue de ces peuples, appelée «libyque», l'écriture reste relativement indéchiffrable tout en présentant des similitudes avec le *TIFINAGH* des Touaregs.

L'homme était déjà présent, vers 800 000 av. J-C, sur le rivage Atlantique, comme le témoignent les outils retrouvés à Casablanca, les plus ancestraux, d'ailleurs, d'Afrique du Nord. Vers 5000 ans av. J-C, de nouvelles populations du Proche-Orient cohabitent et se mêlent aux descendants des premiers habitants du Maroc (les berbères).

De part sa position géographique d'une part et son cheminement historique d'autre part, le Maroc est le berceau de plusieurs cultures et de plusieurs civilisations : richesse et diversification !



Le pays compte environ 30 millions d'habitants, il présente une situation linguistique riche et variée :

- l'arabe classique pour les plus instruits ;
- l'arabe dialectal ou darija marocain pour quasiment toute la population (avec un gradient phonétique du nord au sud et de l'est à l'ouest) ;
- le berbère, appelé aussi amazigh (le rifain dans le Rif, le tamazight dans le Moyen-Atlas, le tachelhit dans le Sousse), pour plus de la moitié des Marocains ;
- le français pour ceux qui fréquentent les écoles, très introduit dans les milieux de l'administration et des affaires ;
- l'espagnol pour une bonne partie de la population du Nord ;
- l'anglais tend à s'imposer en tant que véhicule des sciences et techniques, notamment via internet, il reste relativement peu parlé ;
- d'autres langues comme l'allemand, l'hébreu, le chinois et le japonais... sont existantes.

Depuis la signature du traité de protectorat à Fès, le 30 mars 1912 jusqu'à la proclamation de l'indépendance le 2 mars 1956, le français était la langue officielle du régime du protectorat et de ses institutions. Après cette date, le français a conservé un rôle privilégié en tant que première langue étrangère (langue seconde généralisée du pays). Les dirigeants marocains ont entamé une ambitieuse politique d'arabisation qui s'est poursuivie avec effort. Le niveau linguistique des apprenants connaît un certain essoufflement. Le français est la seule langue au Maroc, qui puisse prétendre être à la fois lue, écrite et parlée, tout en étant la langue de toutes les promotions sociales et économiques. La langue française a gardé des positions importantes dans l'éducation, la politique, l'Administration et les médias... Il ne faut pas oublier que la France est demeurée le principal partenaire économique du Maroc, voire le premier client, le premier investisseur et le premier formateur de cadres marocains à l'étranger. De son côté, le Maroc participe aux Sommets de la Francophonie et adhère à l'Agence universitaire francophone (AUF), à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF), ainsi qu'à divers autres organismes internationaux francophones.

Principales étapes du Système d'Enseignement Supérieur au Maroc

L'histoire du Maroc montre que l'enseignement a toujours été une préoccupation prioritaire, une source de réflexion sans cesse renouvelée et un choix de société constamment affirmé. L'historique de la création des Universités en témoigne (Annexe I)

Un système d'enseignement de type religieux

Avant le XX^e siècle, le système d'enseignement supérieur était essentiellement de type religieux. Il était localisé à :

ÉCOLE CORANIQUE QUARAOUYINE À FÈS (859)

La Quarauiyine fut agrandie et transformée par de nombreuses dynasties qui ont régné au Maroc. Tout au long des siècles, la mosquée voit son architecture évoluer et s'agrandir. Elle devint un important centre d'enseignement et une des premières universités au monde islamique ; elle constitua un témoignage vivant et un

merveilleux modèle de l'architecture islamique. L'université propose de nombreux enseignements tournés vers l'étude de l'Islam. Elle est subdivisée en facultés réparties sur plusieurs villes du Maroc (Fès, Agadir, Tétouan, Marrakech). L'université délivre des diplômes visés par l'État marocain en Droit Musulman (Fès, Agadir), en Théologie (Tétouan) et en Langue Arabe et Sciences Islamiques (Marrakech)

ÉCOLE CORANIQUE BEN YOUSSEF À MARRAKECH (1570)

Les étudiants du monde entier venaient apprendre notamment la théologie. Les concepts actuels tels que l'autonomie pédagogique et financière de l'université, le contrôle continu des connaissances étaient déjà pratiqués dans cet établissement. L'enseignement dispensé couvrait également d'autres disciplines comme : les mathématiques, la médecine, la philosophie, le droit, les lettres, la logique, l'astrologie, etc. La politique éducative du protectorat avait abouti à la mise en place d'un système d'enseignement hétérogène avec une superposition de cinq types d'enseignements :

- maintien du système traditionnel ;
- introduction d'un enseignement supérieur moderne ;
- développement de l'enseignement israélite selon le modèle français ;
- création d'un enseignement public technique et professionnel ;
- éclosion d'un système d'enseignement issu du mouvement nationaliste.

Le système d'enseignement et les établissements créés durant le protectorat

Avant l'indépendance, le système d'enseignement était hétérogène et avait connu la création de quelques établissements, tels l'Institut Scientifique et le Centre d'Etudes Supérieures Scientifiques.

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE

L'Institut Scientifique (I.S.) a été créé le 24 janvier 1920, sous le nom d'Institut Scientifique Chérifien ; il est le premier établissement de recherche scientifique au Maroc. Sa vocation a été définie par le Dahir et les décrets de 1975 réorganisant l'Université Mohammed V. L'arrêté de 1988 a complété les textes de 1975, en officialisant ses six départements de recherche : Physique du Globe; Géologie; Géomorphologie; Télédétection; Botanique et Ecologie Végétale; Zoologie et Ecologie Animale.

Les activités développées dans l'I.S. sont essentiellement axées sur des thèmes de recherche fondamentale. Elles concernent la plupart des domaines des Sciences de la Nature et visent à compléter l'inventaire des ressources naturelles du pays, tout en respectant les priorités nationales en matière de conservation de l'environnement, d'éducation et de développement.

En outre, les Enseignants-Chercheurs de l'I.S. participent activement à l'enseignement et à l'encadrement des étudiants, en étroite collaboration avec leurs collègues des autres établissements universitaires du pays.

Actuellement, le personnel de l'I.S. est composé de 43 Enseignants-Chercheurs et de 77 administrateurs, techniciens et observateurs répartis entre les différents départements et services. L'I.S. est doté également de :

- six bibliothèques spécialisées en plus d'une bibliothèque centrale ;
- quatre observatoires régionaux de géophysique à Ifrane, Tiouine (près d'Ouarzazate), Aouinet Torkoz (près d'Assa-Zag) et à Berrechid ;

- un réseau d'une dizaine de stations sismologiques réparties sur une grande partie du territoire national ;
- un Muséum National d'Histoire Naturelle qui possède des collections inédites de la faune, de la flore et de la géologie du Maroc.

Les observatoires, les bibliothèques et le musée de l'I.S. sont conçus, d'une part pour soutenir et développer la recherche et, d'autre part, pour contribuer à l'éducation et à la sensibilisation du public.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SCIENTIFIQUE

Le premier embryon d'enseignement supérieur scientifique marocain est mis en place en novembre 1940 lorsque des cours de propédeutique furent organisés pour 65 étudiants dans les locaux de l'Institut Scientifique et au lycée Gouraud (Lycée Hassan II actuellement). A partir de ce noyau se développera la future Faculté des Sciences dont le siège actuel a été mis en service, dès 1952, sous l'appellation "Centre d'Etudes Supérieures Scientifiques".

Le système d'enseignement après l'Indépendance

Avec l'avènement de l'indépendance, le Maroc a été confronté à plusieurs défis parmi lesquels la mise en place d'un système scolaire et universitaire national approprié.

Les grands principes de la politique nationale poursuivis dans le domaine de l'enseignement étaient :

- la généralisation ;
- la marocanisation ;
- l'arabisation ;
- la décentralisation ;
- l'unification de l'enseignement.

Le Centre d'Etudes Supérieures Scientifique devient en 1957-1958 la "Faculté des Sciences" nom officialisé par le Dahir en 1959. Cet établissement va connaître une extension importante de ses locaux avec le doublement, dès 1966, de la superficie couverte puis son quadruplement vers la fin des années soixante-dix. En 1991, ont été créées des licences appliquées en vue d'ajuster les formations dispensées à la faculté aux besoins du marché du travail.

L'effort déployé dans le domaine de la recherche a permis de marocaniser rapidement le corps enseignant de cet établissement et de pourvoir en enseignants-chercheurs toutes les institutions scientifiques créées au Maroc.

FACULTÉ SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Créée en 1957, la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat - Agdal est un établissement d'enseignement supérieur dont le but est de développer des programmes d'enseignement et de recherche dans les domaines juridique, politique, économique et social.

A cette fin, elle remplit cinq missions fondamentales : l'enseignement, la recherche, l'expertise, la formation le long de la vie et le rayonnement. Dans le cadre de sa mission d'enseignement, la Faculté assure la préparation et la délivrance de plusieurs diplômes universitaires. Sa mission de recherche et d'encadrement tend à susciter et favoriser la réflexion des chercheurs (enseignants, étudiants, praticiens etc...) dans les domaines juridique, politique, administratif, économique et social.

Cette mission trouve sa concrétisation dans la rédaction de mémoires de licence, rapports de stages, mémoires de D.E.S.A, thèses de doctorat et dans les différentes publications de la Faculté. Des copies de ces travaux de recherche sont mis à la disposition des étudiants et des chercheurs à la bibliothèque de la Faculté.

ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

Le 24 Octobre 1959, Sa Majesté Feu le Roi Mohammed V posa la pierre inaugurale de construction de l'*Ecole Mohammadia d'Ingénieurs*. L'EMI a été construite 3 ans seulement après l'indépendance du Maroc pour doter le tissu économique encore naissant de cadres techniques de haut niveau et de différentes spécialités pour en accompagner le développement. L'EMI est l'Ecole pionnière des premiers ingénieurs formés au Maroc. Au début et pour des raisons évidentes des besoins de l'époque, 4 spécialités furent mises en place : Génie Civil, Génie Electrique, Génie Mécanique et Génie Minéral. En 1964, la première promotion de l'Ecole sortit avec un effectif de 60 ingénieurs, nombre fort modeste mais important à l'époque. La formation durait 4 ans après le baccalauréat, on formait alors des ingénieurs d'application. A partir de 1970, l'EMI adopta le système de formation de 5 ans après le baccalauréat qui permettait de délivrer un diplôme d'Ingénieur d'Etat. Depuis sa création, les étudiants de l'EMI suivaient durant leur séjour à l'Ecole une formation militaire appelée Formation para-militaire. A partir de 1982 cette formation est réalisée à l'extérieur de l'EMI par un détachement des Forces Armées Royales résidant à l'Ecole qui assure aussi l'encadrement sportif et la discipline des élèves au sein de l'Ecole.

Pour renforcer ses capacités de recherche et développer une activité de bonne facture dans ce domaine, l'EMI a mis en place, en 1986, le Doctorat ès Sciences Appliquées qui était alors le seul existant dans les établissements de formation d'ingénieurs. En 1990, l'EMI adopta le système de la formation en 3 années après les classes Préparatoires aux Grandes Ecoles et le Concours National Commun. A partir de Septembre 2007, l'EMI s'engage dans une Réforme pédagogique radicale touchant aussi bien les filières, leur contenu, les méthodes pédagogiques et d'évaluation ainsi que la programmation. A partir de Janvier 2008, l'Ecole structure la Recherche en mettant en place un Centre d'Etudes Doctorales « Sciences et Techniques pour l'Ingénieur » composé des laboratoires et des équipes de recherche accrédités par l'Université Mohammed V Agdal.

Période 1957-1960

La première université moderne du Maroc indépendant a vu le jour à Rabat en 1957 ; c'est l'Université Mohammed V.

Elle a été créée pour répondre aux besoins pressants et prioritaires en matière de formation des cadres notamment pour l'administration publique et l'enseignement.

Période 1960 – 1980

Dès le début des années 60, le Maroc a opté pour son intégration à l'économie mondiale. Dans cette perspective, le réseau universitaire s'est fortement développé par la politique de création, d'extension et de décentralisation menée en matière d'implantation des établissements universitaires, ainsi que par les choix adoptés à savoir :

- le droit de tous les citoyens à l'éducation ;
- l'égalité des hommes et des femmes ;
- la gratuité de l'enseignement ;
- la généralisation des bourses ;
- le développement de l'enseignement originel ;
- l'encouragement de l'enseignement des langues.

Période 1980 - 1990

Cette période a été marquée par le flux croissant des étudiants et le développement économique et social accéléré du pays qui ont requis de l'enseignement supérieur une adaptation conséquente des structures physiques et pédagogiques exigeant de nouvelles orientations pour :

- lier davantage l'enseignement au développement socio-économique du pays, promouvoir une recherche scientifique en adéquation avec le secteur socio-économique et répondre à la demande pressante due à l'évolution démographique ;
- suivre l'évolution accélérée de la technologie.

Pour répondre à de telles exigences, cette période a été marquée par :

- la création de nouvelles universités à travers le Royaume ;
- la création de nouvelles écoles d'ingénieurs et d'Ecoles Supérieures de technologie ;
- le développement rapide des établissements d'enseignement supérieur privé.

Période 1990-2000

Durant cette décennie on a assisté au renforcement des structures universitaires par la création d'établissements universitaires de type nouveau et par la mise en place de nouvelles formations à travers :

- la poursuite de la décentralisation géographique des établissements et des universités ;
- la diversification des filières classiques de formation ;
- l'instauration d'une dynamique de concertation et de communication ;
- la formation et la qualification des ressources humaines.

Depuis 2000

Cette période a été caractérisée par :

- la mise en place de la réforme LMD, de stratégies nationales de développement de l'enseignement supérieur, du système national de recherche scientifique ;
- le développement de l'autonomie des universités ;
- l'instauration des programmes de formation pour accompagner les projets nationaux de développement sectoriel.

Conclusion

Le système éducatif marocain (Annexe II et III) fort de ses 16 Universités (Annexe IV) est très dynamique et s'efforce d'adapter l'offre de formation aux besoins de la société.

Actuellement l'amélioration des performances de la gestion de l'université s'inscrit résolument dans une relation contractuelle, entre les divers opérateurs et acteurs. Seule une contractualisation fiable et valide basée sur des objectifs clairement définis permettra d'affirmer et consolider l'autonomie de l'université.

La recherche scientifique sera la locomotive du développement local régional, national et international avec les 8 programmes prioritaires courant la période 2009 – 2012 (voir annexe IV et V).

ANNEXE I

HISTORIQUE DES CRÉATIONS DES UNIVERSITÉS

- 859 Ecole Quaraouiyine (Fès)
- 1570 Ben Youssef (Marrakech)
- 1957 université Mohammed V (Rabat)
- 1975 universités Sidi Mohamed Ben Abdellah (Fès), Cadi Ayyad (Marrakech), Hassan II AïnChock (Casablanca)
- 1978 université Mohammed Premier (Oujda)
- 1989 universités Ibn Tofail (Kénitra) et Abdelmalek Essaadi (Tétouan)
- 1990 universités Moulay Ismail (Meknès), Ibnou Zohr (Agadir) et Chouaib Doukkai (El Jadida)
- 1992 universités Hassan II Mohammedia (Casablanca) et Mohammed V Souissi (Rabat)
- 1997 université Hassan I (Settat)
- 2007 université Sultan Moulay Slimane (Béni Mellal)

ANNEXE II

POTENTIEL ACTUEL D'ENSEIGNEMENT DU PAYS

Près de 7,2 millions de personnes sont scolarisées aujourd'hui, dont:
6,5 millions en enseignement scolaire et secondaire ;
0,4 million en enseignement supérieur (dont 10% du secteur privé) ;
0,3 million en formation professionnelle.

ANNEXE III

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR MAROCAIN EN CHIFFRES (2009/2010)

Effectif des étudiants	350 000
Effectif des enseignants	12 500
Effectif des diplômés	42 000
Nombre d'universités	15
Nombre d'établissements	320
Nombre de filières de formation accréditées	1500
Instituts de recherche	6
Centres d'études doctorales	50
Résidences universitaires	20

ANNEXE IV**16 UNIVERSITÉS et 339 ÉTABLISSEMENTS**

15 universités publiques comportant 103 établissements;
 1 université publique à gestion privée avec 3 établissements;
 63 établissements de formation des cadres;
 170 établissements d'enseignement supérieur privé.

ANNEXE V**ORIENTATION DE LA RECHERCHE**

Suite à des consultations nationales ; 8 programmes prioritaires de recherche couvrant la période 2009-2012 ont été arrêtés :

Programme I : Agriculture en conditions difficiles,
Programme II: Amélioration de la qualité de la vie,
Programme III : Connaissance, préservation et valorisation des ressources naturelles,
Programme IV: Environnement et développement durable,
Programme V: Biotechnologies,
Programme VI : Gestion des risques,
Programme VII : Innovation et compétitivité des entreprises,
Programme VIII : Développement socioéconomique et culturel.

ANNEXE VI**LE MAROC DES GRANDS CHANTIERS ET PROGRAMMES****PROGRAMME ÉMERGENCE**

- Une stratégie industrielle volontariste, ciblée sur les secteurs moteurs de croissance à l'export.
- Prévission d'emplois directs à créer : 240 000 à l'horizon 2013.

PLAN AZUR

- Contrat programme visant l'accueil de 10 millions de touristes à partir de 2010.
- Prévission d'emplois directs à créer: 80 000.

COMPLEXE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE TANGER-MED

- Réalisation de plusieurs zones franches logistiques et commerciales orientées vers l'export.
- Prévission d'emplois directs à créer : 100 000 à la mise en exploitation.

PLAN MAROC VERT

- Développer une agriculture performante, adaptée aux règles du marché et une approche orientée vers la lutte contre la pauvreté.
- Création d'un million d'entreprises agricoles.

PLAN ÉNERGIES

- Développement des Energies Renouvelables au Maroc: Solaire, Éolien et Biomasse.
- Programmes pour l'Efficacité Énergétique.
- Création d'installations solaires à Ouarzazate et dans d'autres Sites au sud du Maroc: capacité installée de 2000 MW .
- Investissements consacrés au projet solaire : 9 milliards \$
- Création de Plusieurs milliers d'emplois et d'entreprises.